

Communiqué de Presse :

Signature d'une convention-cadre de partenariat entre le CBF et l'ONAT

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a signé une convention-cadre de partenariat avec l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT) à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat et de l'habit traditionnel, organisée le samedi 16 mars 2024 par l'Office national de l'Artisanat.

La convention a été signée entre le Président du CBF, M. Néji Ghandri, et le Directeur Général de l'ONAT, M. Faouzi Ben Halima en présence de M. Mohamed Moez Belhassine, Ministre du Tourisme, Cet accord vise à concrétiser le principe du partenariat et à activer les domaines de coopération, d'échange et de travail commun entre les deux institutions afin de promouvoir et de développer davantage les industries traditionnelles tunisiennes.

En vertu de cet accord, le CBF met à la disposition des artisans des moyens de paiement électroniques afin de simplifier leurs transactions avec leurs clients et leurs fournisseurs.

De même, il a été convenu l'organisation de rencontres professionnelles entre les artisans, les banquiers et les financiers simultanément lors du déroulement des manifestations et des réunions régulières que le CBF organise. Le CBF mettra aussi à la disposition de l'ONAT des espaces au sein de son siège pour tenir des rencontres professionnelles et des manifestations dans le cadre d'un agenda qui sera fixé prochainement.

De plus, il s'agira de faire participer l'ONAT aux congrès internationaux dans lesquels prend part le CBF via la mise en place d'un espace institutionnel permettant de faire connaître les différentes spécialités artisanales et les activités de l'Office afin de promouvoir le secteur.

De son côté, l'Office national de l'artisanat tunisien apportera un soutien technique aux programmes locaux, régionaux et nationaux réalisés par le CBF dans le cadre de ses engagements sociétaux, particulièrement dans le secteur de l'artisanat. Le CBF disposera de son côté d'un espace institutionnel pour faire connaître ses activités lors des manifestations nationales organisées par l'ONAT.

Ce partenariat s'aligne avec la responsabilité sociétale du CBF et de son rôle national en tant que partenaire actif et contributeur essentiel dans l'activité économique et sociale. Il s'inscrit également dans le contexte de ses initiatives, ses campagnes de sensibilisation et de développement au profit de ses membres, des citoyens, de la société et des entreprises par le biais de sa participation dans les programmes, les activités et les efforts visant le développement de la politique monétaire, de l'épargne et de l'inclusion financière.